

FORMATION CAP MÉTIERS DE LA MODE

VÊTEMENT TAILLEUR – Blocs de compétence 1 et 2

Cursus guidé

Programme détaillé

Document mis à jour le 21/05/2026

INTRODUCTION

La technique du « tailleur », qui se distingue de celle du « flou », désigne les méthodes de construction et de réalisation de vêtements structurés aux lignes découpées. Cette catégorie regroupe les produits de type vestes, manteaux, jupes, pantalons... Elle implique généralement une silhouette près du corps, l'utilisation de draperies plus ou moins lourdes traditionnellement renforcées d'entoilages.

ÉPREUVES PRÉPARÉES

Notre formation prépare aux épreuves EP1 et EP2 du CAP Métiers de la Mode Vêtement Tailleur, correspondant aux blocs 1 et 2 (RNCP37246BC01 et RNCP37246BC02) de la certification inscrite au RNCP37246.

EP1 : Analyse et exploitation de données esthétiques et techniques – Coefficient 4 – 3 heures – Épreuve écrite

EP2 : Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement – Coefficient 10 – 16 heures – Épreuve pratique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le titulaire du CAP Métiers de la mode – Vêtement tailleur exerce dans des emplois d'opérateurs dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements. Il travaille selon la technique du « tailleur » afin de réaliser des vêtements structurés et près du corps. Son activité principale consiste à fabriquer tout ou partie d'un vêtement structuré (coupe, assemblage, repassage et finitions).

Il décode les informations techniques pour la réalisation du vêtement (patrons, plans de coupe, matériaux) et organise le poste de travail pour le piquage ou la finition. Il contrôle la réalisation du produit fini et assure une maintenance simple du matériel.

Il peut intervenir en maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise. Il est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de suivi.

Les objectifs de la formation pour l'EP1 sont :

- Collecter les données de la demande
- Lire, décoder, sélectionner et classer les informations
- Identifier les éléments constitutifs du vêtement
- Participer à la construction des éléments du modèle
- Préparer les matériaux
- Effectuer les opérations de préparation de coupe

Les objectifs de la formation pour l'EP2 sont :

- Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels
- Appliquer une organisation au poste de travail
- Effectuer les opérations de coupe
- Effectuer les opérations de préparation avant et après l'essayage

- Procéder aux opérations d'entoilage
- Procéder aux opérations d'assemblage et de montage
- Effectuer les opérations de repassage
- Effectuer les opérations de finition
- Effectuer les opérations de contrôle
- Transmettre des informations
- S'intégrer dans une équipe

PUBLIC

Tout public répondant aux prérequis ci-dessous

PRÉREQUIS

La fiche RNCP de la certification CAP - Métiers de la mode vêtement tailleur précise qu'aucun prérequis n'est attendu pour le passage de cette certification.

Nous nous assurerons simplement que vous avez déjà réalisé des travaux de couture d'un niveau suffisant pour intégrer une formation couture tailleur à distance qui requiert un degré d'autonomie suffisant.

Votre niveau à l'entrée sera apprécié au travers des photographies des projets cousus transmises lors du questionnaire de candidature. Nos équipes administratives et pédagogiques vous orienteront vers la formation qui convient le mieux à votre profil.

Les autres prérequis matériels obligatoires sont :

- Être en possession d'une machine à coudre familiale ou d'une piqueuse plate industrielle en bon état de fonctionnement
- S'engager à se présenter à l'examen
- Avoir accès à un appareil photo ou smartphone pour prendre des photos des devoirs tout au long de la formation
- Avoir accès à un ordinateur ou une tablette et être à l'aise avec l'outil informatique
- Avoir une connexion internet suffisante pour lire des vidéos

Les prérequis et le besoin du stagiaire sont évalués de 3 façons :

1/ Via un questionnaire de candidature qui évalue en particulier :

- Le projet du stagiaire (attentes vis-à-vis de la formation, projet professionnel)
- Le niveau du stagiaire en couture (a-t-il le niveau requis pour suivre la formation) : via un quiz, des photos de réalisations du stagiaire en couture, des questions sur son expérience de couture
- La capacité du stagiaire à suivre une formation à distance : quiz sur son niveau informatique, mise en situation sur la plateforme de formation
- Le temps disponible du stagiaire pour voir si la formation est adaptée à sa disponibilité
- Le matériel dont dispose le stagiaire
- Nous demandons également au stagiaire s'il est en situation de handicap.

2/ Via un entretien téléphonique

Nous revenons sur le questionnaire lors de l'entretien téléphonique pour creuser ces différents points et compléter les réponses du stagiaire si besoin.

3/ Éventuellement, via un test de couture

Nous pouvons compléter les deux autres points par un test de couture en cas de doute. Il est demandé au stagiaire de coudre une pièce en suivant un cours vidéo que nous lui fournissons, puis de nous envoyer 4 photos du modèle cousu selon des consignes précises afin que nous puissions l'évaluer.

DURÉE ET RYTHME

La formation se déroule sur **9,5 mois soit 570h** de cours et de pratique.

La formation inclut : 56h de cours vidéo = cours vidéo asynchrone sur la plateforme de formation (47h) et masterclasse vidéo synchrone (9h).

Le temps de travail de l'élève se répartit entre :

- La formation à distance dédiée au visionnage des cours vidéo et masterclasse live vidéo et à l'assimilation des connaissances sur la plateforme de formation à distance.
- Le travail pratique personnel. Ce temps de travail personnel se déroule à distance avec l'assistance pédagogique du formateur depuis la plateforme de formation. Il inclut la réalisation des devoirs pratiques et des quizz.

Le temps de travail total de l'élève comprenant le visionnage des cours vidéo, l'acquisition des connaissances et la réalisation du travail pratique personnel est de 15h par semaine, soit 60h mensuelles.

LIEU DE FORMATION Formation à distance

TARIF Le tarif de la formation est 2250€ TTC.

CONTACT

Société Artesane

Adresse : 33 rue du Hameau 75015 PARIS

Mail : formationpro@artesiane.com

N° de téléphone : 06 65 69 59 52

SIRET : 81455757500036

NDA : 11756024175

DÉLAI D'ACCÈS

La formation est accessible à la date de début de formation indiquée dans votre dossier ou dans votre contrat de formation, dès que votre inscription sera confirmée et que le délai obligatoire lié à votre financement sera observé.

Des sessions sont ouvertes toute l'année : débuts de formation tous les 1ers et 16 du mois (à l'exception du 16 décembre, du 16 juillet, du 1^{er} août et du 16 août).

Il faut compter entre environ 15 jours et 1 mois entre la candidature et le démarrage de la formation (voire plus avec certains modes de financement plus complexes). L'inscription doit être finalisée au minimum 15 jours avant le début de la formation.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À EFFECTUER PAR LE STAGIAIRE

Chaque mois, à chaque module de formation, les stagiaires doivent réaliser les travaux suivants :

1/ Devoir pratique évalué par le formateur attitré

Le stagiaire doit réaliser à chaque module un travail personnel évalué : coudre un vêtement complet (modules 2, 3, 4, 6, 7, 8), coudre un tapis de points (module 1), réaliser des exercices de modélisme (module 5).

Des jalons d'évaluations sont mis en place pour suivre l'avancée du stagiaire pour chaque devoir afin de valider le module en cours. Ils sont répartis ainsi :

- Évaluation en distanciel (détail ci-dessous en 1/a.)
- Évaluation finale (détail ci-dessous en 1/b.)

Le détail des devoirs module par module est décrit en 1/c.

1/ a. Déroulé des travaux et évaluations en distanciel

Une partie du travail personnel est fournie par le stagiaire en distanciel avec l'assistance pédagogique du formateur via la plateforme de formation.

Des jalons intermédiaires d'assistance pédagogique et d'évaluation sont prévus tout au long du travail personnel :

- Le stagiaire fait le point sur son travail personnel avec son formateur toutes les deux semaines environ via la plateforme de formation. Le formateur évalue et corrige le travail en cours et oriente le stagiaire sur la suite de son travail.
- Tous les mois, une évaluation intermédiaire a lieu durant la réalisation du modèle cousu, pour évaluer des points techniques précis en cours de réalisation.
- En plus de ces jalons intermédiaires, le stagiaire peut contacter son formateur à tout moment via le forum de la formation afin d'obtenir une réponse à une question sur son travail ou afin d'être débloqué dans la réalisation de son travail personnel. Il obtient une réponse sous 48h ouvrées maximum.

1/ b. Déroulé de l'évaluation finale

- En fin de mois, le stagiaire rend son devoir final (le modèle cousu complet) à son professeur.
- Le formateur corrige le devoir, le note selon une grille d'évaluation précise conforme aux attendus du référentiel de formation, indique s'il y a des points à revoir.
- Le stagiaire doit obtenir une note minimale de 14/20 pour valider le devoir. La grille de notation prend en compte les compétences techniques du référentiel du CAP tailleur et la capacité du stagiaire à communiquer et transmettre des informations, qualité essentielle pour le travail en équipe.
- Les devoirs sont réalisés dans des conditions similaires à celles de l'examen : nous fournissons des documents conformes à ceux de l'examen, ils réalisent le même type d'exercice qu'à l'examen, et les stagiaires sont notés selon les mêmes critères que ceux de l'examen.
- Tous les mois, le stagiaire doit remplir les conditions minimales pour passer au module suivant. S'il n'a pas les notes requises (note inférieure à 14/20), le formateur lui demande de refaire les parties du devoir qui posent problème.
- À l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation de formation de la part d'Artesane.

1/ c. Détail des devoirs évalués

N° du module	Durée du module en jours	Devoir réalisé	Durée du travail personnel	Jalon n°	Contenu du jalon
1	15	Tapis points de	10h	1	Évaluation finale : réalisation du tapis
2	30	Veste industrielle (partie 1)	30h	2	Jalon intermédiaire : évaluation patron
				3	Jalon intermédiaire : évaluation entoilage
				4	Évaluation finale : évaluation de la veste
3	30	Veste industrielle (partie 2)	30h	5	Jalon intermédiaire : évaluation col
				6	Évaluation finale : évaluation de la veste
4	30	Pantalon tailleur	35h	7	Jalon intermédiaire : évaluation patron
				8	Évaluation finale : évaluation du pantalon
5	30	Modélisme tailleur	10h	9	Jalon intermédiaire : évaluation exercices de modélisme
				10	Évaluation finale : évaluation exercices de modélisme
6	45	Veste traditionnelle (partie 1)	45h	11	Jalon intermédiaire : évaluation patron
				12	Jalon intermédiaire : évaluation entoilage
				13	Évaluation finale : évaluation de la veste
7	45	Veste traditionnelle (partie 2)	45h	14	Jalon intermédiaire : évaluation col
				15	Évaluation finale : évaluation de la veste
8	30	Gilet tailleur	35h	16	Jalon intermédiaire : évaluation patron
				17	Évaluation finale : évaluation du gilet
9	30	Pièces d'étude et révisions	35h	18	Réalisation d'une épreuve blanche

2/ Quiz de connaissances :

- Chaque mois, les stagiaires doivent compléter un quiz sur les connaissances théoriques. Ils doivent obtenir une note minimale de 15/20 pour le valider.
- Nombre de quiz à compléter : 8 quiz (1 par module sauf au dernier module).
- Durée totale de l'évaluation : 4h40

3/ Auto-évaluation :

- L'auto-évaluation est l'une des composantes du référentiel du CAP tailleur et le stagiaire est évalué lors de l'examen sur sa capacité à s'auto-évaluer.
- Aussi, avant de rendre un devoir, nous demandons au stagiaire d'auto-évaluer son devoir, avant d'obtenir l'évaluation finale par son formateur. Cette auto-évaluation est l'une des composantes de l'évaluation par le formateur.
- Nombre d'auto-évaluations à compléter : 16 (1 à 3 auto-évaluation par module).
- Durée totale : 3h (10-15 minutes par auto-évaluation).

MOYENS DE DÉROULEMENT ET D'ASSISTANCE – PERSONNES CHARGÉES D'ASSISTER LE BÉNÉFICIAIRE DE FORMATION

La formation a été conçue par Sandra Maciak, référente pédagogique, diplômée d'un CAP couture flou, BEP Vêtements sur Mesure et accessoires, CAP arts de la broderie, BMA Brevet des Métiers d'art Broderie Or, DTMS Diplôme des Métiers du Spectacle Technique de l'habillement et DMA Diplôme des Métiers d'art Costumier Réalisateur.

L'équipe pédagogique se compose de :

- **Sandra Maciak, couturière et costumière professionnelle.**
 - Diplômes : CAP couture flou, BEP Vêtements sur Mesure et accessoires, CAP arts de la broderie, BMA Brevet des Métiers d'art Broderie Or, DTMS Diplôme des Métiers du Spectacle Technique de l'habillement et DMA Diplôme des Métiers d'art Costumier Réalisateur.
 - Expériences professionnelles : costumière au musée Grévin entre 2005 et 2010, chef d'équipe costumière et brodeuse CDA productions entre 2011 et 2021, réalisation de costumes de 2001 à 2011 sur une quinzaine de spectacles vivants, 7 expériences en atelier haute couture entre 1999 et 2010, responsable des arts du fil chez Artesane depuis 2022.
 - Compétences : couture tailleur et flou, couture main et machine, modélisme tailleur, montage d'entoilage, connaissance textile, restauration costume
- **Anne-Sarah Ballu-Samuel, historienne de la mode et formatrice de couture et textile, fondatrice d'Artesane.**
 - Expériences : formatrice de couture indépendante depuis 2009, fondatrice et dirigeante d'Artesane école de couture en ligne depuis 2015, co-direction éditoriale de l'ouvrage *Je passe mon CAP couture avec Artesane.com* aux éditions Eyrolles, production et direction éditoriale de 200 formations vidéo en arts du fil, animation d'une vingtaine de formations vidéo et présentielles de couture et histoire de la mode, rédactrice en chef du magazine *Les Cahiers Artesane* dédié aux arts du fil et à l'histoire de la mode.
 - Compétences : couture main et machine, connaissance textile, histoire de la mode, adaptation de patrons
- **Marie-Gabrielle Berland, diplômée des Arts Décoratifs de Paris, formatrice de dessin de mode.**

- Diplôme : École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris secteur Image Imprimée (illustration, graphisme, édition, gravure, sérigraphie).
- Expériences : graphiste et illustratrice freelance en 2015-2016, directrice artistique d'Artesane école de couture en ligne depuis 2016, direction artistique de 200 formations vidéo en arts du fil, animation d'une quinzaine de formations vidéo et présentes en couture et dessin de mode, illustratrice spécialisée dessin de mode des *Cahiers Artesane*.
- Compétences : dessin de mode, stylisme, illustration, graphisme, design textile.
- **Marie-Giard Yenga, formatrice professionnelle en couture.**
 - Diplômes : CAP Métiers de la Mode Vêtement flou, CAP Métiers de la Mode Vêtement tailleur, titre Fabricants de Vêtements sur mesure, formation professionnelle Modélisme de mode.
 - Expériences professionnelles : animation cours de couture tous niveaux (Mercerie Fils et Merveilles, CE Sanofi, Atelier Rêve à Soie, Village Reille Paris 14^e, La Fabrique à couture Paris 14^e), formatrice professionnelle de couture (création et co-animation de formations professionnelles), coaching formation professionnelle de couture à distance.
 - Compétences : couture tailleur et flou, couture main et machine, modélisme.
- **Aurore Lequesne, formatrice professionnelle en couture.**
 - Diplômes : CAP Métiers de la Mode Vêtement flou, CAP Métiers de la Mode Vêtement tailleur, Titre Professionnel Couturier Retoucheur.
 - Expériences professionnelles : animation cours de couture tous niveaux (La Fabrique à couture Paris 14^e), animation stages de couture formation professionnelle, coaching formation professionnelle de couture à distance.
 - Compétences : couture tailleur et flou, couture main et machine, retouche.
- **Émilie Sultan, formatrice professionnelle en couture.**
 - Diplômes : CAP Métiers de la Mode Vêtement flou, BT Vêtement Création Mesure, formation Lingerie Corseterie Formamod, Formation Clo3D Greta.
 - Expériences professionnelles : animation cours de couture tous niveaux (La Fabrique à couture Paris 14^e), animation stages de couture formation professionnelle, animation stages de modélisme formation professionnelle, fondation du e-shop Les princesses n'en font qu'à leur tête, fondation de la box Mademoiselle box, fondation de la marque Maybe Monday, coaching formation professionnelle de couture à distance.
 - Compétences : couture tailleur et flou, couture main et machine, modélisme.
- **Ariane de Freslon, formatrice professionnelle en couture, modéliste et créatrice de mode**
 - Diplômes : BEP Métiers de la mode et du vêtement
 - Expériences professionnelles : couturière et modéliste dans diverses entreprises (C.A.D. Couture, Anahide Saint André, Victoire Vermeulen,

Ginette Garde, Artesane), créatrice de mode chez Mlle de Freslon, animatrice de cours vidéo chez Artesane, coaching formation professionnelle de couture à distance.

- Compétences : couture tailleur et flou, couture main et machine, modélisme.
- **Karine Laffont, formatrice professionnelle en couture.**
 - Diplômes : CAP Métiers de la Mode Vêtement flou, CAP Métiers de la Mode Vêtement Tailleur.
 - Expériences professionnelles : coaching formation professionnelle de couture à distance, animation et modération de groupes dédiés aux CAP couture.
 - Compétences : couture tailleur et flou, couture main et machine.

Les référents de la formation sont :

- Sandra Maciak, référente pédagogique. Les stagiaires peuvent solliciter leur formatrice à tout moment via le forum de la formation sur la [plateforme](#).
- Armelle Jany, référente support technique. Les stagiaires peuvent solliciter une aide du support technique à tout moment via le [formulaire](#) disponible via la plateforme de formation.
- Astrid Jany et Francesca Tocca, référentes administratives. Les stagiaires peuvent solliciter un rendez-vous administratif par mail ou par téléphone à tout moment de la formation via [Calendly](#). Contact : formationpro@artesanecom

MOYENS DE DÉROULEMENT ET D'ASSISTANCE – MODALITÉS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Plateforme de formation

Les stagiaires ont accès à la plateforme de formation accessible 24/24 7j/7 contenant les supports de formation, accessible à l'adresse www.formation.artesane.com : cours vidéo, documents, schémas, quiz, auto-évaluations, devoirs. La majorité de la formation se déroule en vidéo via des cours tournés dans notre studio de tournage par une équipe de professionnels. Toutes les ressources de la formation sont accessibles via la plateforme.

Modalités d'accompagnement pédagogique

L'accompagnement pédagogique des stagiaires se déroule de la façon suivante :

- En distanciel, les stagiaires sont suivis à distance par leur formateur attitré via la plateforme de formation. Les échanges formateur-stagiaire peuvent avoir lieu en vidéo, en audio ou à l'écrit selon le niveau d'assistance pédagogique requis. Le stagiaire peut contacter l'équipe pédagogique à tout moment sur la plateforme de formation et reçoit une réponse sous 48h ouvrées. En cas d'urgence, le stagiaire peut également contacter le mail suivant : formationpro@artesanecom
- Rendez-vous pédagogiques. Le stagiaire fait le point sur son travail personnel avec son formateur attitré toutes les deux semaines environ. Le formateur évalue et corrige le travail en cours et oriente le stagiaire sur la suite de son travail.

- Forum et tchat. Les stagiaires peuvent échanger à tout moment avec l'équipe pédagogique et les autres stagiaires dans le tchat ou dans le forum voués à cet effet disponibles sur la plateforme de formation 24/24 7j/7. L'équipe pédagogique est disponible aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 et apporte une réponse sous 48h ouvrées maximum sur le forum.
- Masterclasse mensuelle en direct. Une masterclasse en vidéo en direct a lieu chaque mois. Un questionnaire est envoyé aux stagiaires en amont de la masterclasse pour qu'ils puissent poser leurs questions et préparer la masterclasse. Durant la masterclasse, les stagiaires peuvent poser toutes leurs questions et le formateur y répond en live. C'est un temps d'échange en direct pour clarifier des notions.

Suivi de l'assiduité du stagiaire

L'assiduité des stagiaires est suivie tout au long de la formation et une procédure est en place pour assurer un suivi régulier des stagiaires.

1/ Entrée en formation

Les premiers jours de la formation, notre responsable administrative s'assure de la première connexion des stagiaires à la plateforme et de l'entrée en formation via un tableau de suivi des connexions.

En cas de souci technique, elle assiste le stagiaire pour faciliter sa connexion à la plateforme, par mail ou téléphone.

2/ Respect des jalons pédagogiques

Tout au long de la formation, le stagiaire doit ensuite suivre les jalons pédagogiques précis car chaque module de la formation a une date de début, une durée en jours et une date de fin, ainsi que des jalons intermédiaires.

La responsable administrative s'assure, tout au long de la formation, que ces jalons sont respectés, via des tableaux de suivi des assiduités et des retards.

3/ Procédure de relance

Toutes les semaines, notre responsable administrative consulte les tableaux de suivi des stagiaires en retard sur leur module et suit la procédure de relance en cas de retard. La procédure est la suivante :

- Avant la fin du module, afin de prévenir les retards, les stagiaires reçoivent des mails automatiques pour les prévenir de la fin prochaine du module et les inviter à finaliser rapidement leur module.
- Si le stagiaire n'a pas terminé son module à la date requise, le stagiaire reçoit par mail des relances automatiques.
- Au-delà de 25 jours de retard, nous contactons le stagiaire par mail ou via un rendez-vous téléphonique afin d'échanger sur sa situation afin de :
 - Décider d'un aménagement du rythme de formation pour lui permettre de rattraper le retard.
 - Décider d'une interruption de formation avec ou sans cas de force majeure en cas d'incapacité à rattraper son retard.
- Tout au long de la procédure, la responsable pédagogique est tenue informée de la situation et donne son point de vue pédagogique sur la capacité du stagiaire à continuer la formation et rattraper son retard.

Suivi administratif

Notre service administratif assure le suivi administratif des stagiaires en amont et tout au long de la formation.

- Les stagiaires peuvent contacter la responsable administrative à tout moment par mail à l'adresse formationpro@artesane.com, hotline disponible aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. Une réponse leur est apportée sous 48h ouvrées maximum.
- Les stagiaires peuvent prendre un rendez-vous téléphonique avec la responsable administrative à tout moment via [Calendly](#)
- Rendez-vous disponibles du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 16h.

Assistance technique

Les stagiaires peuvent contacter l'assistance technique à tout moment via le [formulaire](#) d'assistance (lien disponible dans la plateforme de formation), une réponse est apportée par mail sous 48h ouvrées maximum.

Hotline disponible au 06 65 69 59 52 aux horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Période d'immersion en milieu professionnel

Dans le cadre de sa formation, le stagiaire peut effectuer une période d'immersion en milieu professionnel d'une durée minimale d'une semaine, au sein d'une structure exerçant une activité en lien direct avec le domaine enseigné, qu'il s'agisse d'un atelier (de couture, broderie, retouche...), d'une maison de couture, d'une boutique de prêt-à-porter ou de tout autre lieu pertinent au regard des compétences visées par le référentiel de certification.

Conformément à l'article L. 124-5 du Code de l'éducation, la durée cumulée des stages effectués par un même stagiaire au sein d'un même organisme d'accueil ne peut excéder six mois par année d'enseignement. Au-delà de ce plafond, la poursuite de l'immersion suppose un changement de structure d'accueil ou s'inscrit dans une nouvelle année d'enseignement.

Cette période a pour objet de permettre au stagiaire de mettre en application les savoirs et savoir-faire acquis durant la formation, de se confronter aux exigences du milieu professionnel et d'enrichir son parcours d'une expérience concrète.

Durées minimales exigées pour la présentation à l'examen

Selon le diplôme préparé et le parcours professionnel antérieur du stagiaire, une durée minimale de période de formation en milieu professionnel est réglementairement exigée pour se présenter aux épreuves. Cette durée n'est pas nécessairement à accomplir au sein d'une seule et même entreprise : les périodes peuvent être morcelées, dès lors que leur cumul atteint le seuil réglementaire et qu'elles s'inscrivent dans les trois années précédant la session d'examen.

À titre indicatif, et sous réserve de l'évolution des textes en vigueur :

Pour les CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou et Vêtement Tailleur, le règlement national d'examen **rend facultatif** la période de formation en milieu professionnel

pour les candidats individuels. Vous avez toutefois la possibilité de réaliser un stage conventionné, ce que nous vous conseillons.

Modalités de dispense au titre d'une expérience professionnelle préexistante

Le stagiaire peut être dispensé, en tout ou partie, de la période de formation en milieu professionnel lorsqu'il justifie d'une expérience professionnelle équivalente dans le secteur du diplôme préparé. Cette expérience peut indifféremment prendre la forme :

- d'une activité indépendante exercée sous le régime de la micro-entreprise ou d'une autre forme juridique d'entreprise individuelle ;
- d'une activité salariée, à temps plein ou à temps partiel, exercée dans le cadre d'un contrat de travail ;
- d'une activité d'enseignement dispensée dans le champ de compétences visé par le diplôme ;
- de toute autre forme d'activité professionnelle régulière, dûment attestée, exercée dans le secteur concerné.

Le stagiaire produit, à l'appui de sa demande de dispense, les pièces probantes attestant de la durée et de la nature de cette expérience : contrat de travail accompagné de bulletins de salaire, extrait Kbis ou avis de situation Insee pour les travailleurs indépendants, attestations délivrées par les structures d'accueil ou les établissements d'enseignement, déclarations de chiffre d'affaires, ou tout autre document probant.

Les modalités précises de dispense relèvent de la réglementation propre à chaque diplôme et de l'appréciation souveraine des services académiques saisis du dossier d'inscription. L'organisme de formation accompagne le stagiaire dans la constitution de son dossier de demande de dispense, sans pouvoir en garantir l'issue.

Modalités pratiques

Le stagiaire est responsable de la recherche de sa structure d'accueil. L'organisme de formation l'accompagne dans cette démarche par la mise à disposition de ressources méthodologiques et, le cas échéant, par la mobilisation de son réseau partenaire. Chaque période d'immersion fait l'objet d'une convention tripartite signée entre le stagiaire, la structure d'accueil et l'organisme de formation. Lorsque la période d'immersion est fractionnée entre plusieurs structures, une convention distincte est établie pour chacun des stages. À l'issue de l'expérience, un bilan pédagogique est transmis à l'équipe d'Artesane.

TAUX D'OBTENTION DES CERTIFICATIONS PRÉPARÉES ET TAUX D'INSERTION

Taux d'obtention du CAP tailleur de nos élèves : 100%. Le taux d'obtention des élèves ayant répondu à l'enquête à froid annuelle est de 100% de réussite à l'examen du CAP tailleur (pour un taux de 87% de présentation à l'examen, 13% souhaitant le passer l'an prochain). La moyenne générale à l'examen des répondants est de 16,25/20 à l'EP1 et 14,77/20 à l'EP2.

Taux d'insertion : 46% des élèves ont (re)trouvé un emploi ou lancé/sont en train de lancer une activité professionnelle (dont 100% dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP).

(Données janvier 2026)

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Notre formation prépare aux épreuves EP1 (facultatif si vous possédez le CAP MMVF) et EP2 du CAP Métiers de la Mode Vêtement Tailleur, correspondant aux blocs 1 et 2 (RNCP37246BC01 et RNCP37246BC02) de la certification inscrite au RNCP37246 :

- RNCP37246BC01 - Analyse d'exploitation de données esthétiques et techniques
- RNCP37246BC02 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes. Les blocs de compétence non validés peuvent être repassés à la session suivante d'examen. Les notes des blocs de compétence validés sont conservées d'une session à l'autre. Il est possible de passer l'examen sous sa forme globale (tous les blocs en une seule session) ou progressive (passage des blocs en plusieurs sessions sur 5 ans maximum).

Nous rappelons que le passage de l'examen peut nécessiter selon les profils de candidats le passage d'épreuves dites générales, correspondant aux blocs suivants :

- RNCP37246BC03 – Français – Histoire-géographie-enseignement moral et civique,
- RNCP37246BC04 – Mathématiques et physique-chimie,
- RNCP37246BC05 – Éducation physique et sportive,
- RNCP37246BC06 – Prévention-santé-environnement,
- RNCP37246BC07 - Langue vivante (Blocs facultatif).

Notre formation ne prépare pas aux blocs précédemment mentionnés.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Il n'existe pas d'équivalence de diplôme ni de passerelle. Ce diplôme est aussi accessible via la VAE selon les modalités définies par le Ministère de l'Éducation Nationale.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

La technique du « tailleur », qui se distingue de celle du « flou », désigne les méthodes de construction et de réalisation de vêtements structurés aux lignes découpées. Cette catégorie regroupe les produits de type vestes, manteaux, jupes,

pantalons... Elle implique généralement une silhouette près du corps, l'utilisation de draperies plus ou moins lourdes traditionnellement renforcées d'entoilages. Le titulaire du CAP Métiers de la mode – Vêtement tailleur exerce dans des emplois d'opérateurs dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements. Il travaille selon la technique du « tailleur » afin de réaliser des vêtements structurés et près du corps.

Le titulaire du diplôme de la spécialité Métiers de la mode – Vêtement Tailleur du CAP est un opérateur de fabrication qui exercera dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production :

- Prêt-à-porter, moyen et haut de gamme.
- Couture / Haute couture,
- Productions artisanales

Vous pouvez par la suite vous tourner vers des formations complémentaires, comme : une mention complémentaire de niveau V (par exemple : Essayage Retouche Vente), un baccalauréat professionnel (par exemple : Métiers de la Mode – Vêtement), un brevet professionnel Vêtement sur Mesure, ou encore un diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle.

LIBELLÉ DE LA CERTIFICATION PRÉPARÉE

Certification nationale enregistrée au répertoire national de la certification professionnelle sous le numéro RNCP37246 intitulée « CAP - Métiers de la mode vêtement tailleur ».

NOM DU CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse – SIRET 11004301500012

DATE DE PUBLICATION DE LA FICHE 17-01-2023

DATE DE DÉBUT DES PARCOURS CERTIFIANTS 01-09-2021

DATE D'ECHEANCE DE LA CERTIFICATION 31-08-2026

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter à formationpro@artesane.com afin que nous échangions ensemble pour vous proposer des modalités adaptées. Vous pouvez également consulter notre [politique d'accessibilité pour les PSH](#).

Notre plateforme est adaptée aux personnes ayant un handicap visuel (modifier la taille et la police de caractère, modifier les couleurs).

Des financements, des aides et des accompagnements spécifiques sont possibles via les organismes avec lesquels nous sommes en relation comme l'AGEFIPH.

L'examen de certification à passer à la fin de cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Des modalités adaptées peuvent être mises en place, sur accord de votre rectorat de rattachement (à voir directement avec votre académie lors de votre inscription en candidat libre).

MODALITÉS DE SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire a l'obligation de s'inscrire en candidat libre à l'épreuve du CAP Métiers de la Mode Vêtement tailleur. L'inscription se fait en ligne sur le site Cyclades, une fois par an, généralement entre les mois de novembre et décembre, pour un passage de l'épreuve entre le mois de mai et le mois de juin suivant, suivant l'académie d'inscription.

Nous informons le stagiaire des dates d'inscription à l'examen et leur rappelons que l'inscription est obligatoire. Un tutoriel d'inscription au CAP Métiers de la Mode Vêtement tailleur sera fourni en début de formation aux stagiaires, et nous nous tenons à la disposition des stagiaires pour les accompagner dans leur inscription.

Le stagiaire est également informé durant sa formation des modalités de passage du diplôme. Il recevra également une convocation de son académie d'inscription qui l'informerait des dates, heures et lieux de passage du diplôme.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est accessible ici :

<https://formation.artesane.com/local/staticpage/view.php?page=reglement>

Pour toute réclamation, vous pouvez envoyer un email à formationpro@artesane.com

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Module 1 - Les fondements du tailleur - Durée : 15 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	18h	Apprentissage des notions de base : matériel, organisation au poste de travail, préparation de la matière, lectures des documents techniques, points main
Quizz et auto-évaluation	0h40	Vérification de l'acquisition des notions de base : matériel, organisation au poste de travail, préparation de la matière, lectures des documents techniques, points main Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	10h	Réalisation du tapis de points
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	30h	

Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
 - Présentation détaillée de la formation
 - Bibliographie
 - Apprentissage de la plateforme
 - Apprentissage des outils
- **Le CAP MMVT :**
 - Définition des enjeux pédagogiques des épreuves du CAP
 - Définition des attendus et déroulé de l'examen
 - Définition des débouchés professionnels.
- **La présentation du matériel :**
 - Matériel de la formation
 - Outils professionnels
 - Fournisseurs.
- **Appliquer une organisation au poste de travail :** apprendre à organiser son poste de travail à l'examen et en atelier.
- **La préparation de la matière.**
 - Apprendre à préparer son patron et à lire une gamme de montage
 - Apprendre la classification des points mains et machine.
- **Répertoire de points :**
 - Apprentissage du répertoire de 14 points
 - Réalisation d'un tapis de points
- **Devoirs :**
 - Auto-évaluation
 - Devoir corrigé : réalisation du tapis de points
 - Quiz.
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

Module 2 - La veste prêt-à-porter industrielle (partie 1) - Durée : 30 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	30h	Lecture des documents techniques de la veste industrielle Préparation du patron et de la matière de la veste industrielle Apprentissage des techniques de réalisation de la veste industrielle Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	30h	Réalisation de la première partie de la veste industrielle
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	62h	

Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
 - Présentation et anatomie du modèle de la veste
 - Présentation matières, fournitures
 - Présentation patrons et documents techniques
- **Séquence sur les textiles :**
 - Les textiles : introduction, fibres
 - Les tissus tailleurs : introduction, sergés.
- **Séquence sur le dessin de style :**
 - L'épreuve et le matériel
 - Travail sur la silhouette
- **Histoire de la mode :**
 - Histoire du vêtement en général
 - Histoire détaillée du tailleur
- **Séquence confection :** montage de la veste :
 - Plan de coupe
 - Coupe
 - Entoilage
 - Dos et fente
 - Devants
 - Corps de la veste
- **Devoirs :**
 - 3 auto-évaluations
 - 3 devoirs corrigés : placement de patron, entoilage et pose des passements, veste montée sans manches
 - Quiz.
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

Module 3 - La veste prêt-à-porter industrielle (partie 2) - Durée : 30 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
----------------------	-------	---------

Formation à distance sur la plateforme de formation	30h	Apprentissage des techniques de réalisation de la veste industrielle Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	30h	Réalisation de la seconde partie de la veste industrielle
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	62h	

Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive**
- **Séquence textile :**
 - Différencier les familles de textiles : les tissés, les tricotés
 - Travailler le code d'entretien
 - Les tissus tailleur : flanelle, manteau et super
- **Séquence dessin de style :**
 - Relevé graphique
 - Aisance
 - Volumes
 - Lignes de couture
- **Histoire de la mode :**
 - Histoire du vêtement en général
 - Histoire détaillée du tailleur
- **Séquence confection :**
 - Assemblage col et revers
 - Assemblage manches et doublures
 - Travail de la fente
 - Montage manche et doublure
 - Pièce d'étude : montage col en angle
- **Devoirs :**
 - 2 auto-évaluations
 - 2 devoirs corrigés : col et revers, veste finie
 - Quiz
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

Module 4 – le pantalon tailleur - Durée : 30 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	35h	Lecture des documents techniques du pantalon Préparation du patron et de la matière du pantalon Apprentissage des techniques de réalisation du pantalon Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode

Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	35h	Réalisation du pantalon
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	72h	

Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
 - Présentation et anatomie du modèle du pantalon tailleur
 - Présentation matières, fournitures
 - Présentation patrons et documents techniques
- **Séquence sur les textiles :**
 - Différencier les familles de textiles : la dentelle, le tulle
 - Les ennoblissements
 - Les apprêts
 - Tissus tailleurs : tissus d'hiver, tissus d'été, tissu dossé
- **Séquence sur le dessin de style :**
 - Dessiner un vêtement - les plis, fronces et ondulations
 - Dessiner un vêtement - les ombres et lumières
- **Histoire de la mode :**
 - Histoire du vêtement en général
 - Histoire détaillée du tailleur
- **Apprentissage des outils :**
 - Les presses industrielles
 - Utiliser la piqueuse plate
- **Séquence confection :** montage du pantalon :
 - Finitions de bord par gansage
 - Montage poches
 - Braguette boutonnée
 - Ceinture
 - Ourlet
- **Devoirs :**
 - 2 auto-évaluations
 - 2 devoirs : placement patron, pantalon terminé
 - Quiz
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

Module 5 – Modélisme tailleur et comportement en atelier - Durée : 30 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	17H	Apprentissage de la prise des mesures Apprentissage des notions de modélisme tailleur Apprentissage des risques professionnels et règles de sécurité, des notions économiques Apprentissage du travail en équipe

Quizz et auto-évaluation	2h20	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Quizz de mise en situation sur la notion de travail en équipe Quizz sur la reconnaissance de patrons Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	10h	Réalisation des exercices de modélisme
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	31h	

Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive** : présentation du modélisme dans le métier de tailleur.
- **Séquence textile** :
 - La main du tissu : la texture
 - La main du tissu : le tombant et le poids
 - La main du tissu : la finesse et l'opacité
 - La main du tissu : la stabilité
 - Les tissus tailleur : les matières pour la doublure
 - Les tissus tailleur : les boutons
- **Séquence dessin de style** :
 - Détails de mode - les cols
 - Détails de mode - les manches
- **Histoire de la mode** :
 - Histoire du vêtement en général
 - Histoire détaillée du tailleur
- **Séquence modélisme** :
 - La prise de mesures et la fiche de mesure
 - Le patron et le patronage
 - Réalisation de modifications d'éléments du patronage :
 - Forme simple
 - Forme complexe
 - Relevé de patron
 - Modification de forme
 - Création à partir d'un patron existant
 - Modification morphologique
- **Risques professionnels et règles de sécurité**
- **Notions économiques** :
 - Le prix de revient
 - L'entreprise
- **Communiquer et travailler en équipe**
- **Devoirs** :
 - Auto-évaluation
 - Devoir corrigé : exercices de patronage
 - Quiz EP1
 - Quiz de mise en situation sur le travail en équipe, la communication et l'organisation au poste de travail
 - Quiz sur la reconnaissance de patrons
- **Masterclasse en direct** : séance pédagogique de questions-réponses

Module 6 - la veste tailleur traditionnelle (partie 1) - Durée : 45 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	45h	Lecture des documents techniques de la veste traditionnelle Préparation du patron et de la matière de la veste traditionnelle Apprentissage des techniques de réalisation de la veste traditionnelle Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	45h	Réalisation de la première partie de la veste traditionnelle
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	92h	

Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
 - Présentation et anatomie du modèle de la veste
 - Présentation matières, fournitures
 - Présentation patrons et documents techniques
- **Séquence sur les textiles :**
 - Les fibres naturelles, le coton
 - Les entoilages tailleur :
 - - La toile tailleur
 - - La toile tailleur thermocollante
 - - La toile historique
 - - Le crin de cheval ou le crin de chèvre
 - - La ouatine
 - - La composition de l'entoilage
 - - Le passement en droit fil
 - - La toile de lin en biais et le feutre
 - - La percaline
 - - Le bougran
 - - La toile à gilet
- **Séquence sur le dessin de style :**
 - Détails de mode - les poches
 - Détails de mode - les matières et motifs
 - Détails de mode - tissus fluides et rigides
- **Histoire de la mode :**
 - Histoire du vêtement en général
 - Histoire détaillée du tailleur
- **Séquence confection :** montage de la veste :
 - Plan de coupe
 - Coupe, entoilage
 - Dos et fente
 - Devants
 - Corps de la veste
- **Devoirs :**

- 3 auto-évaluations
- 3 devoirs corrigés : placement de patron, entoilage et pose des passements, veste montée sans manches
- Quiz
- **Masterclasse en direct** : séance pédagogique de questions-réponses

Module 7 - la veste tailleur traditionnelle (partie 2) - Durée : 45 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	45h	Apprentissage des techniques de réalisation de la veste traditionnelle Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	45h	Réalisation de la seconde partie de la veste traditionnelle
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	92h	

Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive**
- **Séquence sur les textiles** :
 - Les fibres naturelles, le lin
 - Les fibres animales naturelles, les lainages
 - Les tissus tailleurs : les tissus d'hiver, les tissus d'été, le tissu dossé
- **Séquence sur le dessin de style** :
 - Les matières et motifs - exemples de matières
 - Les matières et motifs - rayures et carreaux
- **Histoire de la mode** :
 - Histoire du vêtement en général
 - Histoire détaillée du tailleur
- **Séquence confection** : montage de la veste
 - Corps de la veste : dos et assemblage
 - Assemblage du col
 - Assemblage du revers
 - Assemblage des manches
 - Assemblage des doublures manches
 - Cigarettes et épaulettes
 - Montage de la manche et de la doublure
 - Finitions et repassage
- **Devoirs** :
 - Auto-évaluations
 - 2 devoirs corrigés : col et revers, veste finie
 - Quiz
- **Masterclasse en direct** : séance pédagogique de questions-réponses

Module 8 – le gilet tailleur - Durée : 30 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	25h	Lecture des documents techniques du gilet Préparation du patron et de la matière du gilet Apprentissage des techniques de réalisation du gilet Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	35h	Réalisation du gilet
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	62h	

Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
 - Présentation du modèle du gilet tailleur
 - Présentation des matières, fournitures
 - Présentation des patrons et documents techniques
- **Séquence sur les textiles :**
 - Les fibres animales naturelles, la soie
 - Les fibres artificielles, la viscose
 - Les fibres synthétiques, polyamides
- **Séquence sur le dessin de style :**
 - Motifs géométriques
 - Motifs floraux
- **Histoire de la mode :**
 - Histoire du vêtement en général
 - Histoire détaillée du tailleur
- **Séquence confection :** montage du gilet :
 - Assemblage des devants
 - Pincés
 - Préparation de la doublure
 - Boutonnieres et boutons
 - Doublage en fourreau
 - Finitions
- **Devoirs :**
 - Auto-évaluations
 - 2 devoirs corrigés : placement patron, gilet terminé
 - Quiz
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

Module 9 – Pièces d'étude et révisions - Durée : 30 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
----------------------	-------	---------

Formation à distance sur la plateforme de formation	30h	Lecture des documents techniques des pièces d'étude Préparation du patron et de la matière des pièces d'étude Apprentissage des techniques de réalisation des pièces d'étude Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	35h	Réalisation des pièces d'étude Réalisation d'une épreuve blanche
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	67h	

Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
 - Présentation des pièces d'étude
 - Bilan des compétences acquises
 - Rappels sur l'examen
- **Séquence sur les textiles :**
 - Exercices de révisions
 - Révisions sur les textiles tailleur
- **Séquence sur le dessin de style :**
 - La couleur : cercle chromatique
 - La couleur : dégradés et fondus
 - La couleur : éclaircir, assombrir, désaturer
 - La couleur : camaïeu
- **Histoire de la mode :**
 - Histoire du vêtement en général
 - Histoire détaillée du tailleur
- **Épreuve blanche :**
 - Réalisation d'une épreuve blanche EP1 à distance dans les conditions d'examen
 - Correction vidéo
- **Séquence confection :** réalisation de pièces d'étude
 - Découpe princesse
 - Révision des pinces déjà vues
 - Pince semi-compensée
 - Coulissage
 - Passepoil
 - Col châle
 - Rabattre les cols, coutures ouvertes, coutures couchées
 - Poche plaquée à la main
 - Poche plaquée à la machine
 - Poche plaquée surpiquée à la machine
 - Poche dans la couture
 - Poche entre deux coutures
 - Raccords de motifs : la coupe
 - Raccords de motifs : l'assemblage
 - Finitions et ourlet de pantalon avec bande rapportée

- **Révisions EP2 :**
 - Machines et points
 - Rappels sur les termes
 - Apprendre à compléter une fiche de contrôle qualité
- **Épreuve blanche :**
 - Réalisation d'une épreuve blanche EP2 à distance dans les conditions d'examen
 - Correction vidéo
- **Nos conseils pour l'examen**
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses